

DOSSIER

Les voyages

forment la jeunesse

Page 14



ACTUALITÉS

Des goûters sains

Depuis 2004, le programme municipal *Bouger plus, manger mieux* poursuit son action de prévention de l'obésité. Dans le cadre de ce programme, les goûters proposés lors de l'accueil postscolaire ou dans les accueils de loisirs sont équilibrés et sains.

Page 6

PRINTEMPS DES POÈTES

La mélodie des mots

Du 8 au 21 mars prochains se déroulera le 12^e Printemps des poètes. Cette manifestation nationale et internationale réunit de multiples acteurs en France et à l'étranger pour faire connaître la poésie sous toutes ses formes et sur tous les supports.

Page 10

NUIT DE L'EAU

Les ressources de l'eau

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, la Fédération française de natation (FFN), Unicef France et la Municipalité renouvellent la Nuit de l'eau, samedi 20 mars prochain.

Page 18

ANTIQUITÉS - BROCANTE

Membre du S.N.C.A.O. Syndicat National du Commerce de l'Antiquité et de l'Occasion

ACHÈTE COMPTANT

Tous meubles, bibelots, lustres, statues, miroirs, pendules, cheminées, tableaux, bronzes, etc...

SUCCESSION COMPLÈTE



DÉBARRASSE GRATUITEMENT

Appartements, maisons, caves, greniers...

Déplacements et estimations gratuits 7 jours sur 7

E-mail : jeanlouis.manem@aliceadsl.fr

4, avenue louise eugénie - 95120 ERMONT

01 30 72 25 48

06 14 33 04 88

Groupe Charpentier

GARAGE

de la MAIRIE



Réparation toutes marques - Réparation pare-brise
Mécanique - Carrosserie/Peinture (agrément assurances)
Vente véhicules neufs et occasions, Renault, Peugeot...

Véhicule de prêt sur réservation

Horaires du Lundi au Vendredi : 8h/12h - 14h/18h 30

à 200 m de la Mairie

01 34 15 03 63

Nos partenaires



E-mail : garage-mairie@orange.fr

255, rue Louis Savoie - 95120 Ermont - Fax : 01 34 15 49 30

ESTHETIC
CENTER

POUR ELLE ET LUI

1 séance test
OFFERTE

MINCE, ALORS !

La Minceur sur mesure

DES PROGRAMMES TENDANCE ADAPTÉS A VOS BESOINS

ERMONT

43 rue de Stalingrad (Gare de Cernay)

Tél. 01 34 14 11 11

www.esthetic-center.com/ermont

ENGHIEN

6 Bd d'Ormesson (Gare d'Enghien)

Tél. 01 39 34 48 40

www.esthetic-center.com/enghien

12^e printemps des poètes

Paroles et musiques

À Ermont, du 8 au 26 mars



Rens. : 01 34 44 03 93

Programme complet :
www.ville-ermont.fr

VILLE d'ERMONT

Val Forêt
COMMUNALE D'ASSOCIATION

Ateliers
Théâtre
Concerts
Expositions

UNE VILLE EN ACTIONS

Élections régionales : exprimez vos choix ! **p. 4**

ACTUALITÉS

Prévention santé : des goûters sains **p. 6**

CADRE DE VIE

Le recyclage des écrans **p. 8**

VIE LOCALE

Les vainqueurs des concours de Noël **p. 9**

12^e Printemps des poètes **p. 10**

Chênes : le Music-hall de la vie **p. 12**

Thierry Ducoulombier,
nouveau président d'Ermont Centre-ville **p. 13**

DOSSIER

Les voyages forment la jeunesse **p. 14**

SPORTS ET JEUNESSE

Nuit de l'eau : l'eau source de vie et de plaisir **p. 18**

VIE ASSOCIATIVE

p. 20

CULTURE

Les spectacles de mars **p. 22**

Euphonia, VOTRE ville musicale **p. 24**

PRATIQUE **p. 25**

AU FIL DES JOURS **p. 26**

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION **p. 26**

LES RENDEZ-VOUS DE MARS **p. 28**



Ouvrir l'école sur le monde, c'est un des objectifs de la Municipalité d'Ermont depuis des décennies. Cette ouverture peut prendre la forme de la découverte artistique, comme c'est le cas pour l'éveil à la musique ou aux arts plastiques organisé et financé par la ville dans les écoles d'Ermont. Mais c'est aussi, plus prosaïquement, la découverte de l'autre grâce à des voyages que la commune finance dans le cadre des jumelages – au collège – ou des classes découvertes – dans les écoles primaires –.

Les classes découvertes destinées aux écoles élémentaires et maternelles peuvent prendre la forme de séjours pédagogiques autour de thèmes, ou de classes transplantées où les classes fonctionnent de façon autonome. Dans tous les cas, c'est l'apprentissage de sujets ou de milieux nouveaux qui est proposé aux enfants.

Quant aux jumelages avec l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne, ils permettent à plus d'une centaine de collégiens, chaque année, de bénéficier d'un séjour linguistique : celui-ci leur permet de s'intégrer dans la vie d'une famille d'accueil, de pratiquer au quotidien sa langue et de découvrir un autre univers pédagogique.

Ces échanges ne peuvent fonctionner que grâce à la participation des familles d'accueil, dans le pays de séjour, mais aussi à Ermont puisque notre commune accueille à son tour des jeunes collégiens espagnols, anglais et allemands selon le même principe. Ces familles reçoivent les jeunes collégiens mais aussi participent à leur encadrement lors des visites organisées durant le séjour. De même, les enseignants de langue accompagnent les élèves et constituent leur encadrement et leur référence.

C'est donc une entreprise collective complexe, mais bien rodée au fil des années, qui s'est mise en place. Elle repose sur un large bénévolat qu'il faut saluer et sur les choix financiers de la Municipalité. Elle constitue un premier pas dans l'ouverture européenne et internationale que les jeunes Ermontoises et Ermontois pourront pratiquer ensuite au lycée et à l'université (programmes Erasmus notamment).

Hugues Portelli

Maire d'Ermont

Sénateur du Val d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Julia Houillon, Sandrine Khemici,

Elsa Trinquesse, Xavier-Alexandre Reliant

Photographies : Julie Lucas

Couverture : © Chocorange - Fotolia.com

Réalisation : Agence Aire - 7 rue Francis Combe - 95000 Cergy

01 30 30 16 02

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Tirage : 16 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : Adrexo

Dépôt Légal : Mars 2010

ISSN : 0296-015X



Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.

LE CONSEIL RÉGIONAL EST L'ASSEMBLÉE ÉLUE DE LA RÉGION. IL A UN VASTE CHAMP D'INTERVENTION : SELON LA LOI DU 2 MARS 1982, « LE CONSEIL RÉGIONAL A COMPÉTENCE POUR PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL, SANITAIRE, SCIENTIFIQUE ET CULTUREL DE LA RÉGION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ». DIMANCHES 14 ET 21 MARS PROCHAINS, VOUS ÊTES APPELÉS AUX URNES POUR ÉLIRE VOS REPRÉSENTANTS. ZOOM SUR CETTE INSTANCE.



Le conseil régional gère de nombreuses compétences dont la formation, l'éducation, avec la gestion des lycées, ou encore l'action économique.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Exprimez vos choix !

Parmi les collectivités territoriales, c'est la Région qui joue un rôle prépondérant en matière d'intervention économique et d'aide à l'emploi, dans le respect des prérogatives de l'État.

La Région participe donc à l'élaboration du plan national et le met en œuvre. Là, réside son action la plus importante. Elle élabore elle-même son propre plan, dont le but principal est de déterminer les objectifs économiques, sociaux et culturels de la région.

Agriculture, lycées et formation

La Région soutient aussi les productions agricoles et les agriculteurs en participant au maintien des zones rurales nécessaires à l'équilibre de l'aménagement du territoire. La construction, l'équipement, le fonctionnement des lycées ainsi que la formation professionnelle continue et l'apprentissage relèvent des Régions, qui y consacrent, pour certaines, près de 50 % de leur budget.

Un mandat de six ans

Les conseillers régionaux siègent à l'hôtel de Région. Ils y travaillent au sein de diverses commissions et se réunissent en assemblée plénière au moins une fois par trimestre.

Ils sont élus pour six ans au suffrage universel direct selon un scrutin de liste départemental et selon la représentation proportionnelle.

Élu au sein du conseil régional, le président, assisté de son bureau, constitue le pouvoir exécutif de la Région. Il est le principal interlocuteur du représentant de l'État, le préfet de Région. Il exécute les délibérations du conseil régional, ordonne les dépenses et il est le chef des services de la Région. Toutefois, à la différence du maire et du président du conseil général, il ne possède pas de pouvoirs de police.

TÉLEX - TÉLEX

Mercredi 24 mars à 20h45 aura lieu la prochaine réunion du conseil municipal, en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod. Le conseil municipal jointre des standardistes spécialisé(e)s qui vous communiqueront les coordonnées des kinésithérapeutes disponibles les samedis, dimanches et dépistage et de soins (CDDS) a mis en place des séances de vaccinations gratuites. Celles-ci sont organisées le premier lundi de chaque mois, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche), l'hépatite B. Ils sont fournis gratuitement. Ces vaccins s'adressent à tous, à partir de 6 ans. Pour se faire

Où voter ?

Mairie
100 rue Louis Savoie

École Victor Hugo
maternelle et cantine
1 rue de l'Est

École Anatole France
2 rue Anatole France

Foyer des Anciens
36 rue de Stalingrad

CSCS
2 rue Hoche

École Jean Jaurès
maternelle et cantine
117 rue du Général de Gaulle

École Louis Pasteur
maternelle et élémentaire
1 rue du Général Lhéritier

École Eugène Delacroix
maternelle et cantine
40 rue du Stand

Annexe du centre socio-culturel des Chênes
112 rue du 18 Juin

École Alphonse Daudet
3 rue des Tempeliers

Multi-accueil Les Gibus
112 rue du 18 Juin

PMI (Protection maternelle et infantile)
112 rue du 18 Juin

École maternelle Maurice Ravel
6 rue Paul Langevin

Centre socio-culturel François Rude
2 place François Rude

Dimanches 14 et 21 mars, vous êtes appelés aux urnes pour élire vos représentants au conseil régional.

Élections régionales Dimanches 14 et 21 mars

Service municipal Élections
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 38

Conseil régional d'Île-de-France
33 rue Barbet de Jouy
75007 Paris
01 53 85 53 85
www.iledefrance.fr

ÉDUCATION

Inscriptions scolaires

Si votre enfant est né en 2007, pensez à venir le préinscrire en mairie pour la rentrée scolaire de septembre 2010. L'inscription aura lieu du lundi 8 mars au vendredi 2 avril à la Direction de l'Action Éducative, bâtiment A, aux horaires suivants : du lundi au mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le vendredi de 14 h à 16 h 30. Rappel : la mairie est fermée au public le jeudi après-midi. **Deux ouvertures exceptionnelles sont prévues les samedis 13 et 20 mars de 9 h à 12 h.**

Documents nécessaires
Pour les inscriptions scolaires :

- le livret de famille ou un acte de naissance ;
- un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- une pièce d'identité du responsable légal dont la présence est indispensable.



© T. Serein

Les parents pourront également en profiter pour faire calculer leur quotient familial et effectuer l'inscription de leurs enfants en accueil de loisirs (mercredi, vacances, pré/post scolaire) et en restauration scolaire.

Pour le calcul du quotient familial (copies ou originaux) :

- l'avis d'imposition 2008 envoyé par les services fiscaux ;
- la notification récente des prestations familiales délivrées par la CAF avec le numéro d'allocataire.

Pour l'inscription en accueil de loisirs et en restauration scolaire (copies ou originaux) :

- l'attestation de sécurité sociale ;
- l'attestation d'assurance responsabilité civile (activités périscolaires) ;
- le carnet de santé de l'enfant ou une copie des vaccinations.

Direction de l'Action Éducative
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 32

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative : **Florence Mary**

SANTÉ

Don de moelle osseuse

Du 8 au 14 mars prochains, a lieu la 5^e Semaine de mobilisation nationale autour du don de moelle osseuse. Cette année, le Registre national attend 18 000 nouveaux donneurs volontaires.

En France, 2 400 patients sont atteints d'une maladie grave du sang, comme la leucémie. Une greffe de moelle osseuse peut leur sauver la vie. La condition absolument nécessaire pour assurer le succès d'une greffe de moelle osseuse est la parfaite compatibilité entre le donneur et le receveur :

- un malade a une chance sur quatre d'être compatible avec chacun de ses frères et sœurs ;

- cette probabilité chute à une chance sur un million lorsque la compatibilité est recherchée entre deux individus choisis au hasard dans la population.

Il est donc essentiel de disposer dans le Registre national de nombreux volontaires, de toutes origines, représentatifs de la diversité de la population française actuelle. En devenant donneur de moelle osseuse, chacun peut sauver une vie !

0 800 20 22 24 (appel gratuit)
www.dondemoelleosseuse.fr

- TÉLEX - TÉLEX

est ouvert au public. /// 0820 820 603 (0,12 €/min) : ce centre d'appels, mis en place par le Réseau Bronchiolite d'Île-de-France, vous permet de jours fériés de 9 h à 18 h. Pour les médecins disponibles 7j/7 de 9 h à 23 h, composez le 0820 800 880 (0,12 €/min). /// Le Centre départemental de entre 9 h et 12 h. Les vaccins pratiqués sont le ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole), le DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), le DTPC (Diphtérie, vacciner, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 01 34 06 00 98. (29 avenue de Paris - 95600 Eaubonne). ///

Rendez-vous sur le site internet www.ermont-bougerplus-mangermieux.com : vous y trouverez toutes les informations nécessaires sur la composition des repas de votre enfant ainsi que des idées de menus...

Comme tous les ans depuis 2004, les services et structures de la ville sont nombreux à participer au programme *Bouger plus, manger mieux*. Afin de proposer aux enfants ermontois des goûters sains et équilibrés, la commission des menus de la ville ainsi que les élèves et parents de certaines écoles se mobilisent.

Vitamines, calcium et glucides

La commission des menus scolaires réunit tous les trois mois parents, élus, membres du CMEJ (Conseil municipal d'enfants et de jeunes), animateurs, agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM) et la diététicienne du programme *Bouger plus, manger mieux*. Cette commission est chargée de valider les menus scolaires et d'aborder des sujets comme la restauration et son fonctionnement. Elle a décidé, depuis le printemps dernier, de supprimer les viennoiseries et de les remplacer, au goûter, par des tartines de pain accompagnées d'un laitage ou d'un fruit. De plus, trois fois par mois le pain proposé est labellisé bio.

Des goûters équilibrés

Les objectifs des goûters équilibrés sont multiples. Ils doivent permettre aux enfants de prendre conscience qu'un goûter équilibré doit comporter des familles d'aliments spécifiques en quantité raisonnable, les rendre acteurs de leur consommation alimentaire et surtout redonner au pain une place privilégiée dans le goûter des enfants...

Dans le cadre du programme *Bouger plus, manger mieux*, les classes de CP de Madame Boivineau et de CP/CE1 de Madame Premet de l'école Louis Pasteur mettent en place le projet « un goûter équilibré ».

Une fois par semaine, trois groupes de deux enfants confectionnent, à l'aide de machines à pain, le pain de leur goûter, distribué à la sortie des classes. Ils établissent également les menus de goûters équilibrés lors d'ateliers spécifiques. De plus, avec les institutrices, les élèves élaborent un planning afin de varier les types de pain à préparer. Les parents sont également sollicités : le matin, ils aident les enfants dans la confection des pains ou ils préparent les goûters et les distribuent à la sortie des classes.

Une fois par mois, une collation particulière est prévue pour fêter les anniversaires du mois. Les parents doivent alors confectionner eux-mêmes un goûter d'anniversaire avec leur enfant ou fournir les ingrédients nécessaires afin que l'enfant fabrique

Les goûters de l'école Louis Pasteur sont composés du pain fabriqué par les enfants grâce à des machines à pain.

PRÉVENTION SANTÉ

Des goûters sains



DEPUIS 2004, LE PROGRAMME MUNICIPAL *BOUGER PLUS, MANGER MIEUX* POURSUIT SON ACTION DE PRÉVENTION DE L'OBÉSITÉ.

DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME, LES GOÛTERS PROPOSÉS LORS DE L'ACCUEIL POSTSCOLAIRE OU DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS SONT ÉQUILIBRÉS ET SAINS.

TÉLEX - TÉLEX

Chacun d'entre nous peut venir en aide aux personnes sans-abri. Le 115 est un numéro d'urgence gratuit, accessible même sans carte, 24h/24. Le principe est simple : les photos déposées doivent avoir un rapport avec Ermont et livrer votre regard sur la ville et sa vie. /// Le site internet de téticienne : www.ermont-bougerplus-mangermieux.com. /// L'association Ami Services vous accueille à Ermont un jeudi par mois, de 9 h à 12 h, aura lieu jeudi 18 mars au Centre communal d'action sociale.

L'accompagnement de la Municipalité

La Municipalité d'Ermont met en place chaque année un appel à projets afin d'accorder des subventions aux services et structures de la ville qui présentent des projets en lien avec le programme *Bouger plus, manger mieux*. Ainsi, depuis le début du programme, ce sont un peu plus d'une vingtaine d'actions qui ont été mises en place et près de 45 000 € de subvention versées par la Municipalité. Ces projets se réalisent grâce à l'engagement de nombreux partenaires, aux premiers rangs desquels les infirmières scolaires. Celles-ci ont participé à la création du programme et effectuent un travail remarquable en lien constant avec les écoles avec notamment des actions de prévention directement auprès des élèves. Les projets du programme *Bouger plus, manger mieux* doivent répondre à certains critères d'attribution, tels que la pérennité de l'action, la participation des porteurs de projets aux différents groupes de travail thématiques ou encore l'implication des familles, même indirectement...

lui-même son gâteau en classe à l'aide de la machine à pain.

L'école Alphonse Daudet met également en place un projet autour du goûter. À partir du mois d'avril, l'école distribuera aux élèves des sacs pour conserver le goûter, ainsi que des exemples de « bons goûters ».

Pains complet, aux céréales, aux noix, aux fruits secs... Autant de pains que les élèves de l'école Louis Pasteur fabriquent eux-mêmes et dégustent ensuite au goûter.

Bouger plus, manger mieux

Service municipal de la Prévention Santé
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 37 95

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative :
Florence Mary
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Santé : **Joëlle Dupuy**

EMPLOI

Ateliers Communiquer pour l'emploi

Depuis fin janvier, l'association ESSIVAM et les Espaces emploi de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt ont mis en place des ateliers Communiquer pour l'emploi. Inscrits dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) et destinés aux demandeurs d'emploi ou aux adultes non francophones de la commune d'Ermont ayant besoin de consolider leur maîtrise de la langue française, ces ateliers ont un triple objectif :

- améliorer la maîtrise de la langue pour faire face aux situations de communication générées par la recherche d'emploi ;
- se repérer dans l'environnement professionnel et dans les services d'aide à la recherche d'emploi ;
- élaborer son projet professionnel.

Au cours de ces ateliers, de nombreuses thématiques sont abordées : se présenter à l'oral, à l'écrit et par téléphone, construire son projet professionnel, préparer un entretien d'embauche, utiliser

les documents administratifs de l'emploi, produire des écrits en lien avec sa recherche d'emploi, développer sa mobilité géographique (se repérer sur un plan, utiliser les moyens de transport), comprendre le droit du travail et les devoirs du salarié ou encore s'informer sur la lutte contre les discriminations sur le lieu de travail.

Ateliers Communiquer pour l'emploi

Lieu de formation
Centre socio-culturel François Rude
Espace Gaston Rebuffat
Allée Jean de Florette
Jusqu'au 2 juillet (hors congés scolaires)
Lundi et vendredi : 13h30 - 16h30

ESSIVAM

105 rue du Maréchal Foch
95150 Taverny
01 39 95 19 92

Adjoint au Maire Chargé de la Politique de la Ville et de l'Intercommunalité :
Jean-Marie Richard

ÉTAT CIVIL

Passeport biométrique

Depuis juin dernier, la mairie d'Ermont est équipée d'un bureau spécialement affecté aux passeports biométriques, avec deux agents à la disposition des citoyens. Le temps de traitement de chaque demande de passeport biométrique étant en moyenne d'une demi-heure par personne, il est désormais nécessaire de prendre rendez-vous pour le samedi matin auprès du Service municipal État civil, afin de limiter les files d'attente.

Service municipal État civil

100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 38



- TÉLEX - TÉLEX

365 jours par an. 115 ou Croix-Rouge du Val d'Oise : 01 39 35 60 35. /// Déposez vos photos sur le module prévu à cet effet sur www.ville-ermont.fr. *Bouger plus, manger mieux* vous permet de trouver une information complète et de poser toutes vos questions à un médecin pédiatre et à une diététicienne pour vous aider à trouver une solution à votre besoin (ménage, jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses). La prochaine permanence

Afin de limiter la dispersion des polluants contenus dans les écrans et d'optimiser la valorisation et le recyclage des déchets, le Syndicat Émeraude ne collectera plus les écrans avec les encombrants à compter du 1^{er} mars 2010.



TRI

Le recyclage des écrans

AFIN D'OPTIMISER LES VALORISATIONS ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS, À COMPTER DU 1^{ER} MARS, LES ÉCRANS NE SONT PLUS COLLECTÉS AVEC LES ENCOMBRANTS.

Chaque année en France, plus de cinq millions de téléviseurs cessent de fonctionner. Aujourd'hui, la majorité de ces téléviseurs est constituée d'écrans cathodiques. Hélas, sur ce gisement, seul un écran sur deux est recyclé. Depuis le 15 novembre 2006, tous les Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) doivent pourtant être recyclés.

ensuite dirigés vers des filières de recyclage ;
 • l'apport sur l'Éco-site : c'est un apport volontaire sur l'Éco-site du Plessis-Bouchard. Les DEEE seront repris par un éco-organisme pour être recyclés.

Syndicat Émeraude - Éco-site

12 rue Marcel Dassault
 Parc d'activité des Colonnes
 95130 Le Plessis-Bouchard
01 34 11 92 92

Heures d'ouverture jusqu'au 31 mars 2010

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 18 h.

Heures d'ouverture du 1^{er} avril au 30 septembre 2010 (horaires d'été)

Tous les jours de 10 h à 20 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 20 h.

www.syndicat-emmaude.com
 contact@syndicat-emmaude.com

Adjoint au Maire et Vice-président du Syndicat Émeraude : **Lionel Georgin**

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable : **Catherine Klein-Souchal**

Une filière appropriée

Afin de limiter la dispersion des polluants contenus dans les écrans (mercure, plomb, terres rares, circuits imprimés, tubes néon) et d'optimiser la valorisation et le recyclage des déchets, le Syndicat Émeraude ne collecte plus l'ensemble des écrans (cathodiques, LCD, plasma) avec les encombrants à compter du 1^{er} mars 2010. Ceux-ci doivent obligatoirement être déposés dans une filière appropriée.

Où déposer son écran ?

Deux solutions s'offrent à vous :

• la reprise "1 pour 1" est à privilégier. Lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre votre appareil usagé. C'est le principe du "1 pour 1". Les DEEE collectés seront

Les déchets ménagers spéciaux

Les déchets ménagers spéciaux (1 % des déchets ménagers) doivent être collectés et traités spécifiquement de par leur caractère nocif pour l'environnement. Le Syndicat Émeraude met à disposition des habitants des points de collecte agréés des déchets ménagers toxiques sur l'Éco-site du Plessis-Bouchard.

Les déchets spéciaux acceptés sur l'Éco-site

- Déchets d'équipements électriques et électroniques.
- Peintures, vernis, colles.
- Batterie de voiture, néons, fluo, lampes à économie d'énergie.
- Huiles minérales.
- Produits toxiques : white spirit, déboucheur, diluant.

- Produits de traitement du bois.
- Produits phytosanitaires.
- Radiologie.
- Piles, batteries.

Les produits non acceptés

- Bouteilles de gaz.
- Produits explosifs.
- Produits radioactifs.
- Produits d'activités de soins et autres déchets organiques...

La reprise "1 pour 1" ou l'apport en déchèterie doivent être privilégiés pour préserver l'environnement.

RÉCOMPENSES

Les vainqueurs des concours de Noël

EN DÉCEMBRE DERNIER, VOUS AVEZ ÉTÉ SOLLICITÉS POUR PARTICIPER AUX DIFFÉRENTS CONCOURS ORGANISÉS PAR LA MUNICIPALITÉ AUTOUR DU THÈME DE NOËL. VOICI LES GAGNANTS QUI ONT REÇU LEUR PRIX LE 22 JANVIER DERNIER.

Illuminons Noël 2009

Pour cette édition du concours *Illuminons Noël* organisé par la Direction de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec le Conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ) et les conseils de quartier, 14 gagnants se sont vus remettre leur prix : des chèques cadeaux d'une valeur de 65 € et de 100 €.

Quartier Balzac/Bapaumes/Rosignaux

1^{er} prix : Gilbert Lê.
2^e prix : Lydia Cherami.

Quartier Les Chênes

1^{er} prix : Claude Gaudas.
2^e prix : Zdzislaw Kaminsky.

Quartier Centre-ville

1^{er} prix : Guy Boucher.
2^e prix : Patrice Lavaud.

Quartier Passerelles/Carreaux

1^{er} prix : Martine Rayneau.

Quartier Espérances/Arts

1^{er} prix : Nathalie Goncalves Vaz.
2^e prix : Serge Copin.

Quartier Ermont-Eaubonne

1^{er} prix : Michel Bregeot.
2^e prix : Claude Wain.

Quartier Cernay/Glatignies

1^{er} prix : Roland Portz.
2^e prix : Yvette Zingg.

Quartier Gros-Noyer/Calmettes

1^{er} prix : Franck Vallée.



1^{er} prix collectif du concours Crèches de Noël.

La Municipalité remercie tous les participants et félicite les vainqueurs.

Récompenses du concours Crèches de Noël 2009

Le concours *Crèches de Noël* était ouvert en décembre dernier à l'ensemble des jeunes ermontois, aux associations et aux structures travaillant avec la jeunesse. Les gagnants ont reçu des bons d'achat d'une valeur globale de 360 €. Voici les lauréats.

Catégorie Individuels

1^{er} prix : Juliette Rain.
2^e prix : Ambre Adamczyk.
3^e prix : Éléna Missana.

Catégorie Collectifs

1^{er} prix : club des Espérances.
2^e prix : accueil de loisirs Paul Langevin.
3^e prix : centre socio-culturel des Chênes.
4^e prix : accueil de loisirs Victor Hugo.
5^e prix : accueil de loisirs Ernest Renan.
6^e prix : groupe paroissial de Madame Papama.
7^e prix : groupe paroissial Alphonse Daudet de Mme Galland.
8^e prix : groupe paroissial Jean Jaurès de Mme Perrault.





PRINTEMPS DES POÈTES

La mélodie des mots

DU 8 AU 21 MARS PROCHAINS, SE DÉROULERA LE 12^E PRINTEMPS DES POÈTES.

CETTE MANIFESTATION NATIONALE ET INTERNATIONALE, ORGANISÉE TOUS LES ANS AU MOIS DE MARS, RÉUNIT DE MULTIPLES ACTEURS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER POUR FAIRE CONNAÎTRE LA POÉSIE SOUS TOUTES SES FORMES ET SUR TOUS LES SUPPORTS.



À Ermont aussi, les services culturels de la ville se mobilisent pour vous proposer un programme complet avec des spectacles, lectures, ateliers, exposition... et jouent même les prolongations en repoussant la manifestation jusqu'au 26 mars !

poètes d'aujourd'hui comme Jacques Rebotier, Christophe Tarkos, Nathalie Quintane, Jacqueline Cahen...

Les musiques sont de Jacques Rebotier, Georges Aperghis, Kaija Saariaho, Luciano Berio...

Spectacles

■ L'Oral et Hardi

De Jean-Pierre Verheggen
Avec Jacques Bonnaffé

Molière 2009
de la compagnie



Le comédien Jacques Bonnaffé reprend son solo scénique à succès composé d'une partition de textes étonnants de l'auteur belge Jean-Pierre Verheggen : odes homériques, harangues, manifestes... Une gouaille poétique, un souffle épique, une inspiration étourdissante, interprétés par un comédien virtuose.

Vendredi 12 mars à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay
Tarifs : T.P. : 15 € ; T.R. : 12,50 € ; Carte : 10 €

■ Concert-paroles



Par la Compagnie Escargot Ma Non Troppo, en partenariat avec la compagnie Voque/Jacques Rebotier

Avec Frédérique Bruyas pour la voix et Adeline Lecce au violoncelle
Duo poétique et musical en hommage à quelques

Frédérique Bruyas et Adeline Lecce animeront un atelier de lecture de poèmes avec mise en scène musicale. Cet atelier rassemblera les jeunes du centre socio-culturel des Chênes et les élèves du conservatoire municipal Jacques Juteau (départements musique et théâtre). La restitution fera l'ouverture du spectacle du 20 mars.

Samedi 20 mars à 17 h

Médiathèque André Malraux
Entrée gratuite sur réservation

■ Viel chante Brel

Chanson avec Laurent Viel et Thierry Garcia

« Intense et excessif, Jacques Brel nous offre un répertoire où la chair et le sang sont palpables. L'être humain y apparaît nu, seul et petit, capable du meilleur comme du pire. Pareilles aux mouvements d'une tempête, ses chansons regorgent d'émotions qui nous bouleversent. Elles sont un appel à la vigilance et à la révolte, à la tendresse et à la passion. Intemporelles, elles nous touchent dans ce que nous avons de plus vivant. (...) » - Laurent Viel



Dimanche 21 mars à 16 h

Théâtre Pierre Fresnay
Tarifs : T.P. : 15 € ; T.R. : 12,50 € ; Carte : 10 €

Participez

Vous souhaitez participer à l'évènement ? Envoyez vos poèmes (de votre création ou de l'auteur de votre choix) avant le 8 mars à la médiathèque André Malraux (par courrier, mail ou sur place). Les poèmes seront exposés pendant toute la manifestation.
mediatheque@ville-ermont.fr



Actions culturelles

■ Balade poétique sans frontières

Les élèves de la classe de chant du conservatoire municipal Jacques Juteau et leur professeur, Sabine Kovacszhazy, vous invitent à une balade poétique à travers les berceuses de grands compositeurs du monde entier (Mozart, Gounod, Tchaïkovski, Puccini, Gershwin, Poulenc...) dans différentes langues et autour du thème national du Printemps des poètes : *Couleur femme*. Plusieurs élèves du conservatoire participeront également à l'accompagnement musical de ce spectacle.

Samedi 13 mars à 16 h

Médiathèque André Malraux
Entrée gratuite sur réservation

■ Paroles

Les élèves du conservatoire municipal Jacques Juteau (départements musique et théâtre) unissent leurs talents pour présenter un spectacle de poésie autour de six poèmes extraits du recueil *Paroles* de Jacques Prévert.

Dimanche 14 mars à 15 h

Théâtre de l'Aventure
Entrée gratuite sur réservation.



■ Du griot au slameur

De la kora au saxophone, de la tradition africaine à la culture urbaine
En partenariat avec la Fondation Royaumont

Pour ce concert à l'initiative de la fondation Royaumont, des musiciens français et étrangers, des slameurs aux langues diverses, venus de pays et de cultures orales différentes, se rencontrent pour faire ce pont entre tradition et modernité. Cette aventure collective où dialoguent poètes, griots, rappeurs, slameurs et musiciens met en lumière le branchement des traditions orales sur les formes culturelles urbaines actuelles (Hip-Hop, rap, slam), et révèle comment le type d'énergie des premières vient "infuser" l'énergie des secondes. Comment le grand-père griot passe le témoin au petit-fils slameur.

Vendredi 26 mars à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay
Tarifs : T.P. : 15 € ; T.R. : 12,50 € ; Carte : 10 €

En lien avec ce spectacle, du 1^{er} au 5 mars, l'association 2 Mes Gars Wat animera, à l'Espace Jeunesse, un atelier autour du slam ouvert à tous les jeunes ermontois, gratuit sur inscription au 01 34 44 10 30 ou au 01 34 44 19 99.
La restitution de cet atelier a lieu samedi 20 mars à 17 h à la médiathèque André Malraux.

Deux classes de seconde du lycée Van Gogh et deux classes de terminale du lycée professionnel Ferdinand Buisson accueilleront un artiste du projet *Du Griot au slameur* et en partenariat avec l'association 2 Mes Gars Wat. Il leur parlera du travail d'écriture et de sa mise en musique et leur présentera le concert et le stage autour du slam qu'il anime.

Exposition

■ Petits mystères et boules de gomme

Des comptines traditionnelles pour jouer, parler, échanger et rêver avec les petits. Les jeux de mains, les animaux, les héros, l'alphabet sont les thèmes qui jalonnent cette exposition-parcours qui s'adresse aux enfants à partir de 2 ans. Les classes

maternelles seront d'ailleurs accueillies. Par des mises en scène, jeux et manipulations, les enfants découvriront avec délice des comptines traditionnelles. Les objets présentés peuvent être manipulés par les enfants.

Du 8 au 20 mars

Médiathèque André Malraux
Entrée libre



Médiathèque André Malraux
9 rue de la République
95120 Ermont
01 34 44 19 99
mediatheque@ville-ermont.fr

Théâtre Pierre Fresnay
3 rue Saint-Flaive Prolongée

Théâtre de l'Aventure
1 rue Gambetta

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :
Martine Pégurier-Lelièvre

Pour avoir des renseignements
sur la manifestation nationale :
www.printempsdespoetes.com

La compagnie Les Fous à réaction [associés], lors des ateliers mis en place avec les centres socio-culturels municipaux, en partenariat avec la Direction de l'Action Culturelle, en 2009.



PROJET DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Le Music-hall de la vie

LES CENTRES SOCIO-CULTURELS DES CHÊNES ET FRANÇOIS RUDE, EN PARTENARIAT AVEC LA COMPAGNIE THÉÂTRALE LES FOUS À RÉACTION [ASSOCIÉS] ET ERMONT-SUR-SCÈNES, METTENT EN PLACE LE PROJET *MUSIC-HALL DE LA VIE* DESTINÉ À RASSEMBLER LES ERMONTOIS AUTOUR D'UN MOMENT DE PARTAGE ET DE DÉCOUVERTE DE LA PIÈCE *MUSIC-HALL* DE JEAN-LUC LAGARCE.

Entrepris par la Municipalité et les centres socio-culturels des Chênes et de François Rude, le projet de développement culturel noue de nombreux partenariats, toujours dans une optique humanitaire ou sociale. À partir de ce mois-ci, les Ermontois peuvent participer à des ateliers-rencontres en lien avec un spectacle prévu en avril.

Aller à la rencontre de l'autre

Les centres socio-culturels des Chênes et de François Rude, en partenariat avec la compagnie Les Fous à réaction [associés], mettent donc en place cinq ateliers tournés autour d'une œuvre collective et plus particulièrement de la pièce contemporaine *Music-hall* de Jean-Luc Lagarce. Ces ateliers, ouverts à tous, auront lieu à l'Espace Rebuffat, de 18 h à 19 h 30, **les 9, 19, 23 et 30 mars ainsi que mardi 13 avril**. Rassemblant les associations partenaires, les deux centres socio-culturels en partenariat avec Ermont-sur-Scènes, les différents services municipaux et les habitants, ces ateliers ont pour objectif de regrouper l'ensemble de la population ermontoise.

Amateurs et professionnels sur scène

À la suite de ces ateliers, deux représentations

théâtrales se tiendront en avril prochain et regrouperont sur scène amateurs et professionnels. En effet, deux représentations sont prévues : **vendredi 16 avril à 20 h** au théâtre de l'Aventure et **dimanche 18 avril à 16 h** au centre socio-culturel François Rude. Le spectacle comportera deux parties :

- en première partie, découvrez la compagnie Les Fous à réaction [associés] et sa présentation à la fois artistique et sociale de la pièce *Music-hall* ;
- en seconde partie, les volontaires ayant participé aux ateliers retrouveront ensuite sur scène les comédiens professionnels autour de chansons, de paroles, ou encore de poèmes en rapport avec la pièce *Music-hall* de Jean-Luc Lagarce.

Centre socio-culturel des Chênes

9 rue Utrillo
95120 Ermont - **01 34 14 32 65**

Centre socio-culturel François Rude

2 place François Rude
95120 Ermont
01 34 44 24 60
Espace Rebuffat
Allée Jean de Florette - 95120 Ermont
01 34 44 24 60

Les Fous à réaction [associés]

4 square Victor Hugo
59280 Armentières - **03 20 48 21 12**

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

Les Fous à réaction [associés] avaient déjà travaillé avec les centres socio-culturels, en partenariat avec la Direction de l'Action Culturelle, autour des pièces *Heureux qui comme Ulysse* et *Mon nom est personne*, au premier semestre 2009.

À compter du 15 mars, le quotient familial est mis en place pour le calcul des prestations des accueils de loisirs des centres socio-culturels des Chênes et François Rude.

ERMONT CENTRE-VILLE

Thierry Ducoulombier,

nouveau président de l'association des commerçants Ermont Centre-ville

LE 26 NOVEMBRE DERNIER, THIERRY DUCOULOMBIER, BIJOUTIER À ERMONT DEPUIS 1996, PREND LA PRÉSIDENTIE DE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS *ERMONT CENTRE-VILLE*, ANCIENNEMENT *ACACE*. UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE COMMERCE LOCAL, TEL EST L'OBJECTIF PRINCIPAL DU NOUVEAU PRÉSIDENT.

Comment êtes-vous devenu président ?

Il y a trois ans, j'ai adhéré à l'ACACE (Association des commerçants et artisans du centre-ville d'Ermont) et j'avais été, parmi d'autres, sollicité pour en être le président. À l'époque, les moyens n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui et je ne me sentais pas prêt. Monsieur Gaulupeau (fleuriste, *Le bouquet d'Ermont*) a été élu président de l'ACACE. En novembre 2009, le renouvellement de la présidence s'est posé et j'ai accepté d'en prendre les rênes.

Quels sont vos objectifs ?

Nous avons acquis des moyens nous permettant de dynamiser le centre-ville et ainsi de défendre les intérêts des commerçants. Je souhaiterais qu'Ermont devienne, à l'image d'Enghien-les-Bains, l'autre ville de référence du Val d'Oise en matière commerciale.

Aujourd'hui, ce sont 36 commerçants qui ont adhéré à notre association. Aussi, avec mes nouvelles fonctions, j'ai proposé l'augmentation de la cotisation pour rentabiliser et valoriser l'intérêt de notre association. Je souhaite atteindre les 50 adhérents, nous sommes 150 commerçants en centre-ville. Nous avons les moyens pour que le projet se maintienne et pour fixer des actions. Vous savez quel est le plus grand magasin d'Ermont ? Le centre-ville. Le centre-ville d'Ermont doit renforcer son dynamisme, tous les paramètres sont là ; à nous d'agir !

Que proposez-vous ?

Tout d'abord, un nouveau nom pour l'association. Lors de notre dernière assemblée générale, le 26 novembre dernier, nous avons voté le changement des statuts et l'ACACE est devenue Ermont Centre-ville. Nous avons souhaité un coup de jeune pour l'association avec un nom plus dynamique, simple et qui marche, et avec une équipe très féminine (trois femmes sur quatre sont membres du bureau). D'autre part, nous souhaitons canaliser l'attrait commercial avec le développement d'une nouvelle clientèle, extérieure à Ermont.

Pour ce faire, nous allons encadrer des actions de communication et faire plus de publicité dans le but d'avoir autant de clients Ermontois que des communes limitrophes.

Et plus concrètement ?

Nous avons le savoir-faire. Aujourd'hui, notre objectif est d'apporter un attrait intercommunal, en associant divers paramètres tels que le commercial et le culturel avec la mise en place d'un salon du livre ancien ou encore d'un récital. Nous avons la chance d'être aidés par la Municipalité et nous avons un beau centre-ville jeune et attrayant ; à nous de développer la dynamique commerciale. Des idées, j'en ai. Avec la loi nous permettant deux semaines de soldes flottantes en dehors des soldes officielles, je propose la mise en place d'une fête du commerce dont l'originalité est de ramener ses vieux francs. D'autres villes l'ont essayé et ça a marché, pourquoi pas nous ? Il faut être ouvert à ce qui se passe dans les autres villes, si ça marche ailleurs, ça marchera à Ermont.

Ermont Centre-ville

25 rue de Stalingrad
95120 Ermont
01 34 15 60 86

“Le plus grand magasin d'Ermont, c'est le centre-ville !”



© Patrick Feraud

Thierry Ducoulombier,
nouveau président
d'Ermont Centre-ville.

DOSSIER

ÉDUCATION

Les voyages forment

La Municipalité souhaite favoriser l'apprentissage, les découvertes et l'ouverture au monde pour ses jeunes citoyens. C'est pourquoi, depuis déjà de nombreuses années, elle organise et subventionne plusieurs dispositifs qui permettent aux enfants et jeunes ermontois de s'évader, le temps de quelques jours ou d'une semaine, en France ou en Europe. Échanges scolaires au collège avec les villes jumelées, classes de découverte ou classes transplantées pour les écoles maternelles et élémentaires ou encore séjours d'été proposés avec les accueils de loisirs. Zoom sur ces différents programmes.

L'Europe au collège

Chaque année, des échanges scolaires sont organisés pour les élèves des collèges Jules-Ferry et Saint-Exupéry dans les pays jumelés avec notre ville : l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne.

Comment ça marche ?

La Municipalité met un point d'honneur à encourager les échanges scolaires entre Ermontois et élèves européens, afin de leur permettre de découvrir une langue, une culture (...) différentes. Tous les ans, les collégiens ont la possibilité de découvrir les villes de Loja, Madrid, Lampertheim et Oxford. En retour, de jeunes espagnols, anglais et allemands séjournent pendant une semaine à Ermont. Le principe d'un échange est de s'immerger totalement dans la vie quotidienne d'une famille étrangère. C'est pourquoi chaque élève a un correspondant, choisi en fonction de l'âge, des goûts et des particularités de chacun. Les objectifs de ces séjours sont multiples :

- ▶ permettre aux jeunes de s'ouvrir à l'Europe ;
- ▶ découvrir un nouveau mode de vie et une culture différente ;
- ▶ communiquer en langue étrangère ;
- ▶ avoir la possibilité de garder le contact avec le correspondant afin de poursuivre la relation établie lors de l'échange scolaire.

Les échanges scolaires au collège ont pour objectif, au-delà des visites touristiques et de l'intérêt pour les Ermontois de pouvoir garder le contact avec la famille, de permettre aux jeunes de découvrir un nouveau mode de vie, une culture et une langue différentes.



Cette année, 54 élèves ermontois ont la chance de découvrir l'Espagne et 32 collégiens séjourneront à Lampertheim. 35 Madrilènes et 31 Allemands viendront à Ermont. 19 collégiens de Loja (Espagne) sont, quant à eux, venus à Ermont fin septembre 2009. Au-delà de l'organisation de ces séjours, ce sont plus de 40 000 € de subvention qui ont été versés en 2009 par la Municipalité pour ces échanges scolaires.

La jeunesse



© 3dphotos.com - Fotolia.com

Interview d'Héléna

ancienne élève de 3^e du collège Jules-Ferry

À quel séjour scolaire avez-vous participé ?

Je suis partie en Espagne l'an dernier, quand j'étais en 3^e. Nous sommes restés six jours à Madrid.

Ce séjour vous a-t-il plu ?

Oui beaucoup ! Le séjour était très bien organisé. Nous avons fait de nombreuses excursions et visité beaucoup de choses différentes. Madrid est une jolie ville. De plus, lorsque je suis revenue, j'avais acquis de réelles facilités à l'oral. Ce séjour m'a permis une bien meilleure compréhension de la langue et une mise en confiance ; depuis, je participe plus en cours !

Avez-vous envie de retourner en Espagne ?

Je me suis très bien entendue avec ma correspondante. Je suis toujours en contact avec elle : nous nous donnons quelquefois des nouvelles grâce à internet. Et puis, avec quelques amis français, nous envisageons de repartir à Madrid en août 2010. Enfin, ma classe de seconde propose un voyage à Malaga. Il est prévu que j'y participe.

Les classes de découverte

Depuis de nombreuses années, la Municipalité organise et subventionne, en relation avec l'Éducation nationale, des classes de découverte proposées aux écoles élémentaires et maternelles.

Des séjours pédagogiques

Totalement intégrées au projet pédagogique mis en place par les enseignants, ces classes de découverte permettent aux enfants de séjourner à la mer, à la montagne ou à la campagne. C'est l'occasion pour les enseignants de relier les activités proposées lors de ces séjours au programme étudié pendant l'année scolaire et d'exploiter les connaissances acquises au retour de ces classes de découverte.

En 2010, huit instituteurs de quatre écoles de la ville (Louis Pasteur, Victor Hugo 1 et 2 et Alphonse Daudet) ont choisi de permettre à leurs élèves de partir une semaine hors des murs de la classe.

Au total cette année, 210 enfants ermontois auront la possibilité de participer à un séjour organisé sur des thématiques diverses, comme l'environnement, le cirque, le développement durable ou encore l'anglais. Pour exemple, trois classes de CM1 des écoles Victor Hugo 1 et 2 participeront au séjour à La Bresse, dans les Vosges, du 6 au 11 juin prochains, sur les thèmes du cirque et de l'environnement ; ainsi les principales activités proposées lors de ce séjour seront des visites, un atelier lecture de paysage, une balade randonnée, du cirque ainsi que l'observation de la faune et de la flore. Pour ces séjours, une participation financière de la part des familles est demandée ; elle est calculée en fonction du quotient familial.

Des classes transplantées

En parallèle de ces séjours offerts « clé en main » aux enseignants des écoles élémentaires ermontoises, la Municipalité propose le dispositif des classes transplantées. Mises en

place par des enseignants volontaires, ces classes transplantées permettent aux instituteurs d'organiser eux-mêmes des séjours pour leurs élèves, avec ou sans hébergement. Le financement de ces classes est constitué d'une part, de crédits de la coopérative scolaire (argent collecté principalement lors des fêtes d'écoles...), d'autre part d'une participation de la part des familles (qui s'élève à 30 € par jour et par enfant au maximum). Enfin, la Municipalité verse également une subvention à la coopérative scolaire de l'ordre de 9,13 € par jour et par enfant, si hébergement, et de 3,62 € par jour et par élève si ce séjour est réalisé sans hébergement.



Les thématiques des classes de découverte sont diverses : environnement, cirque, développement durable ou encore anglais... Autant de thèmes rattachés aux projets pédagogiques mis en place par les enseignants.

Les voyages forment la jeunesse

C L A S S E S D E D É C O U V E R T E

Rencontre avec Madame Bacon directrice de l'école Victor Hugo 1

Depuis 10 ans que je travaille dans cette école, ça sera la 9^e fois que je partirai en classe découverte avec mes élèves. Je trouve ce dispositif vraiment passionnant pour les enfants. Ces derniers découvrent l'apprentissage de la vie en commun, apprennent l'autonomie car ils doivent gérer leur linge sale et propre, se laver tout seul, faire leur lit... C'est bien souvent la première fois qu'ils partent pendant plusieurs jours sans leurs parents. Pour certains, c'est aussi l'occasion de manger des repas équilibrés, de découvrir certains légumes.

Lors de ces séjours, les enfants apprennent le respect des lieux mais également des personnes ; ils sont en contact avec le personnel administratif, les animateurs, le personnel de la restauration ou du ménage, qui travaillent dans le centre qui nous accueille.

Cette année, nous partons dans les Vosges. Cela sera l'occasion pour les élèves de découvrir un autre milieu : celui de la montagne. Les paysages, la faune, la flore constituent autant de découvertes pour eux, que nous relierons

à nos programmes scolaires. Par ailleurs, nous y ferons un atelier de cirque, qui permettra aux élèves de découvrir leur corps, d'apprendre à avoir confiance en eux. Chaque enfant essaiera toutes les activités (monocycle, jonglage, équilibre...) et devra ensuite faire un choix. C'est en persévérant qu'ils vont progresser. C'est l'occasion pour eux de découvrir des possibilités qu'ils ne pensent pas avoir. Nous faisons beaucoup d'activités en extérieur, tout en apprenant. C'est extrêmement riche en apprentissage, aussi bien sur le plan scolaire qu'extrascolaire. Ces classes de découverte permettent aux enfants de mieux se connaître mais nous donnent aussi l'occasion de découvrir certains élèves. Cela crée une réelle unité de classe, un vécu qui les réunit. Au retour, nous cherchons toujours à exploiter ces séjours. Le 26 juin prochain, nous allons organiser la fête du groupe scolaire. Des expositions seront réalisées en lien avec la classe de découverte, les enfants créeront un spectacle de cirque.



© DR



© DR

Cette année, 301 élèves ermontois partiront avec leur enseignant ; 210 en classes découverte et 91 en classes transplantées. Au-delà de l'organisation de ces séjours, ce sont plus de 90 000 € de participation de la ville qui ont été versés par la Municipalité pour ces séjours scolaires.



© Christophe Baudou - Fotolia.com

Les séjours été proposés par les accueils de loisirs sont organisés par les animateurs et directement intégrés au projet pédagogique de chaque structure.

Les séjours été

Les accueils de loisirs, habilités par la Direction départementale de la jeunesse et des sports, proposent des activités aux enfants autour d'un projet pédagogique élaboré chaque année par les équipes d'animation de chaque structure. Sept accueils de loisirs sont à la disposition des enfants ermontois âgés de 3 à 11 ans. Ils offrent accueil, jeux, sorties et spectacles dans le cadre de démarches éducatives à caractère ludique. Des séjours de trois à cinq jours sont organisés durant les vacances estivales, sur des thèmes comme la mer, la campagne, la ferme et les animaux et la montagne.

Les centres socio-culturels et la Direction de la Jeunesse et des Sports proposent également des séjours lors des vacances estivales.

Les accueils de loisirs en voyage

Le dispositif des séjours été change en 2010. Auparavant réalisés par l'intermédiaire d'un marché public, il était essentiel que ces séjours apparaissent aux enfants comme l'aboutissement d'une année de réflexion commune sur le projet pédagogique mis en place par les animateurs. Désormais, les séjours sont organisés par les animateurs des accueils de loisirs et sont directement intégrés au projet pédagogique de chaque structure. La priorité sera donnée aux enfants inscrits dans les

Avec près de 30 000 € de financement versé par la ville, cette année, ce sont 116 enfants ermontois qui auront la chance de partir pendant les vacances estivales avec leur accueil de loisirs.

accueils de loisirs. Une liste d'attente sera établie pour chaque structure en fonction des places disponibles. Une participation financière de la part des familles est demandée ; elle sera calculée en fonction du quotient familial.

Quels projets ?

Ces séjours été vont permettre à 116 enfants ermontois de partir pendant les vacances estivales. Différents thèmes ont été définis par chaque accueil de loisirs : ferme, sports, biodiversité... Les enfants vont donc, selon la structure d'accueil et le projet pédagogique auquel ils participent, pouvoir faire des initiations poney, prodiguer des soins aux animaux, découvrir l'apiculture, faire du tir à l'arc, des initiations à l'escalade en forêt ou encore visiter un phare...

Direction de l'Action Éducative

Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 32

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative :

Florence Mary

Conseillère municipale déléguée Chargée des Jumelages :

Ariane Belard



Ballet aquatique, baptêmes de plongée ou encore rencontre sportive sont au programme de cette deuxième édition de la Nuit de l'eau ermontoise.

NUIT DE L'EAU

Les ressources de l'eau

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU, LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION (FFN), UNICEF FRANCE, AVEC LE SOUTIEN D'EDF, ET LA MUNICIPALITÉ RENOUVELLENT LA NUIT DE L'EAU, SAMEDI 20 MARS.

Dans le cadre du partenariat de la Municipalité d'Ermont avec l'Unicef et Ville amie des enfants, tout comme en 2009, une fête de l'eau est organisée à la piscine municipale Marcellin Bertelot. Cette opération caritative vise à sensibiliser à la nécessité de respecter, autour d'animations festives, éducatives et solidaires, un des éléments essentiels à la vie : l'eau.

Préserver les ressources en eau de la planète

L'eau est une ressource clé pour la survie et le bien-être des populations du monde entier et doit pouvoir être accessible à tous. La Nuit de l'eau s'inscrit dans cette démarche et la Fédération française de natation (FFN), avec Unicef France, souhaite en faire un authentique relais de solidarité pour sensibiliser à l'importance de préserver les ressources en eau de la planète.

Les fonds collectés à cette occasion seront intégrés

lement reversés à l'Unicef pour financer ses programmes d'approvisionnement en eau potable et assainissement dans les écoles du Togo, là où plus d'un tiers de la population togolaise n'a pas accès à l'eau potable.

Ces programmes permettent d'améliorer les conditions sanitaires des élèves, mais aussi de réduire la mortalité infantile, et d'augmenter le taux de scolarisation.

Le programme ermontois

Les animations proposées par la Direction de la Jeunesse et des Sports se dérouleront donc à la piscine municipale Marcellin Berthelot de 19h à 23h, avec :

- de 19h à 21h, le fil rouge de la soirée qui sera composé d'un relais de nage ouvert à tous ; chaque longueur parcourue par un participant sera additionnée à celles des autres nageurs afin de réaliser la plus grande distance possible ;
- de 19h à 21h, des baptêmes de plongée seront proposés aux enfants de plus de 10 ans ;
- de 21h à 21h30 : un match de water-polo sera organisé entre deux équipes constituées sur place avec le public présent.

Et pour clore cette soirée aquatique, un grand spectacle de ballet nautique sera produit par le club de natation synchronisée d'Ermont à 21h30.

Rencontre avec Claudie Devisme, présidente du comité Unicef Val d'Oise

L'Unicef souhaite que la Nuit de l'eau devienne un événement aussi récurrent que le Téléthon. En effet, nous souhaitons sensibiliser la population à la réelle nécessité d'apporter aux populations défavorisées un accès à l'eau potable. 47 % de la population de la planète n'a pas accès à des installations sanitaires de base et 4 000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour de maladies diarrhéiques.

Sur 170 sites mobilisés en France lors des précédentes Nuits de l'eau, l'Unicef a récolté la première année 40 000 €, 100 000 € en 2009 (1 000 € à Ermont) et l'objectif pour 2010 est d'arriver à obtenir 130 000 €.

À noter sur vos agendas : le forum job d'été se tiendra à l'Espace Jeunesse mercredi 7 avril prochain.



Nuit de l'eau Samedi 20 mars

De 19 h à 23 h
Piscine municipale Marcellin Berthelot
29 rue de l'Yser
95120 Ermont

Direction de la Jeunesse et des Sports

Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
01 34 44 10 30

Unicef – Comité départemental du Val d'Oise

32 bis rue de Stalingrad - BP 76
95126 Ermont Cedex
01 34 14 74 93 - Fax : 01 34 14 74 93
www.unicef.fr - www.villeamiedesenfants.com
unicef.ermont@unicef.asso.fr

www.lanuitdeleau.com

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**

Interview d'Édith, participante aux challenges de natation, et de Fany, maman de Vivien et Vincent, qui ont réalisé un baptême de plongée lors de l'édition 2009 de la Nuit de l'eau Qu'est-ce qui vous a motivée à participer à cette Nuit de l'eau ?

Édith : Je suis une vraie passionnée de natation. J'ai l'habitude de participer aux challenges de natation prévus pour le Téléthon et lorsque j'ai vu les affiches, j'ai voulu participer à celui prévu lors de la Nuit de l'eau.

Fany : Mes deux enfants sont handicapés moteur et sont passionnés par le milieu aquatique. C'est par l'intermédiaire de l'école de natation, dont ils font partie depuis deux ans, qu'ils ont entendu parler de cette Nuit de l'eau.

À quelle animation avez-vous participé ?

Édith : Lors de cette nuit, un challenge de natation a été organisé. À la suite de cette soirée, j'ai même eu la surprise d'obtenir une récompense, en ayant réussi à faire 3 km dans un temps très limité.

Fany : Vivien et Vincent ont participé à un baptême de plongée. Mes deux enfants (à mobilité réduite) se sont débrouillés comme des petits chefs, c'était vraiment génial !

Qu'est-ce qui vous a particulièrement plu ?

Édith : J'ai apprécié l'ambiance en général. C'est l'occasion de partager la même passion : l'eau. Ce genre de manifestations conviviales a également pour intérêt de promouvoir les activités aquatiques, de sensibiliser la population au milieu aquatique.

Fany : Mes enfants ont été très bien pris en charge par les plongeurs habilités. Très pédagogues, ces derniers ont réussi à les mettre en confiance. Toutes leurs appréhensions ont disparu et ça a vraiment été un moment magique pour eux.



100 000 € ont été collectés lors de l'édition 2009 de la Nuit de l'eau pour le programme WASH. Celui-ci a permis de financer neuf écoles du Togo. 3 250 enfants ont pu bénéficier de ce programme qui consiste à avoir dans les écoles un point d'accès à l'eau potable, une citerne de récupération d'eau de pluie et des modules scolaires relatifs aux bonnes pratiques d'hygiène, de santé et d'assainissement.

Jardinage au naturel : *Les ateliers de Monsieur Turcaud*

Depuis septembre 2009, dans le cadre des actions mises en place par la Municipalité pour la préservation et le développement de la biodiversité en ville, un cycle d'ateliers de jardinage au naturel est proposé en partenariat avec la MJC d'Ermont.

Les ateliers de Monsieur Turcaud se déroulent le vendredi de 20 h 30 à 22 h 30 pour la partie théorique et le samedi de 10 h à 12 h pour la pratique et permettre les sorties sur le terrain.

Voici le programme des prochains cycles.

• **19 et 20 mars**

Vendredi à 20 h 30 : programmer les travaux au jardin pour le 2nd semestre et économiser l'eau.

Samedi à 10 h : cultiver légumes et herbes au balcon.

• **9 et 10 avril**

Vendredi à 20 h 30 : mieux accueillir la biodiversité au jardin.

Samedi à 10 h : sortie dans un jardin pédagogique.

Service municipal du Développement Durable

100 rue Louis Savoie – BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 52

developpementdurable@ville-ermont.fr

Maison des jeunes et de la culture

Bar des sciences

Maison des associations

2 rue Hoche – 95120 Ermont

01 34 15 73 31

mjc@mjcermont.com

www.mjcermont.com

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable : **Catherine Klein-Souchal**



Loto

L'association paroissiale d'Ermont vous propose de participer à son loto, samedi 13 mars à 19 h, salle Jean-Paul II (presbytère). De nombreux lots sont à gagner : lecteur DVD, four à micro-ondes, appareils électroménagers, etc.

Association paroissiale d'Ermont

Salle Jean-Paul II – 1 rue Jean Mermoz

95120 Ermont

01 34 14 29 01

Découvrez l'univers de la Renaissance



Dans le cadre prestigieux du château d'Ecouen, musée national de la Renaissance, professionnels et bénévoles vous invitent à découvrir l'univers de la Renaissance sur les terres du Connétable Anne de Montmorency.

Sur les chemins du colporteur, vous irez de scène en scène à travers le parc du château à la rencontre de la France de François 1^{er} et d'Henri II. Au détour du chemin, 250 personnages tout droit sortis de l'Histoire, gueux, moines, manants et villageois, nobles et personnages illustres tels que Léonard de Vinci, François 1^{er}, Henri II, Catherine de Médicis et Diane de Poitiers, vous conteront l'histoire du Connétable Anne de Montmorency et de ses contemporains.

Vous voulez exprimer vos talents de comédiens ? Ou vous préférez peut-être devenir figurant et plonger en costume au temps de la Renaissance ? À moins que ce soit la création de décors ou de costumes qui vous attire ? Autour de Leonardo recherche toujours de nouveaux bénévoles pour agrandir sa grande famille. Alors, si cette aventure vous intéresse, n'hésitez pas à la rejoindre pour ce spectacle passionnant, réalisé par des passionnés.

Association intercommunale Autour de Leonardo

75 rue de la Barre

95170 Deuil-la-Barre

0 953 835 008

www.autourdeleonardo.org

ÉTALE TA SCIENCE

Après la réussite de la première édition de *Étale ta science* en mai 2009, la Maison des jeunes et de la culture (MJC) propose cette année un festival qui « s'étale » dans la ville !

Dès le début du mois de mars, les sciences arrivent à la MJC, dans les centres socio-culturels des Chênes et François Rude et dans les écoles de la commune avec pour thème *Un monde de cycles... un monde de clics, entre naturel et virtuel*.

Point d'orgue de cette manifestation, les 26, 27 et 28 mars avec des animations gratuites et ouvertes à tous (spectacles, débats, expériences, conférences, expositions...).

Le parrain de cette édition 2010, Yves Quéré, apportera des pistes de réflexion. Membre de l'Académie des sciences, il travaille depuis 1996 à la rénovation de l'enseignement des sciences à l'école.

Originalité de ce festival ? Le défi scientifique ! Depuis décembre 2009, des jeunes âgés de 6, 9 ou 15 ans se retrouvent à l'école, dans un club ou entre copains et se posent des questions, se lancent un défi : ils travaillent à la réalisation d'un objet, d'un film, d'une maquette ou d'expériences autour du thème du festival. Ils présenteront leur démarche et leur projet à un jury de scientifiques le samedi 27 mars à la Maison des associations. Le public sera là pour les encourager, bien sûr, et aussi pour découvrir les idées et les désirs de cette nouvelle génération.

Maison des jeunes et de la culture

Maison des associations
2 rue Hoche – 95120 Ermont
01 34 15 73 31
mjc@mjcermont.com
www.mjcermont.com



Un jury très attentif aux explications des jeunes.

Les autres manifestations scientifiques de la MJC

Du 15 au 22 mars

Les dossiers de la MJC

Mon œil ! Illusions d'optique, manipulations par les médias, langage visuel.

Comment ça marche ? Qui s'en sert ?

Expositions, animations...

Vendredi 19 mars

Bar des sciences avec *Notre œil nous ment !*
Entrée libre

26, 27 et 28 mars

Animations gratuites ouvertes à tous



Mille chœurs pour un regard

Ce mois-ci, des milliers de choristes vont enchanter salles et églises autour de centaines de concerts donnés partout en France pour fêter l'opération Mille chœurs pour un regard ; une action placée sous le haut patronage des ministères de la Santé, de la Culture et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Gilbert Montagné parraine, pour la deuxième fois, l'association Retina France qui finance la recherche médicale en ophtalmologie et offre aux chorales participantes sa chanson *Mille chœurs, un regard*. Au printemps 2009, ce sont près de 2000 chorales qui ont participé à cette opération en donnant 700 concerts.

Le programme des concerts est disponible sur www.retina-france.asso.fr.

Retina France

BP 62
2 chemin du Cabirol
31771 Colomiers Cedex
N° AZUR : 0 810 30 20 50
05 34 55 27 30

Fax : 05 61 78 91 00

www.retina-france.asso.fr

Le groupe Vocalys organise
un concert de gospel et
polyphonie samedi 20 mars
à 20h30 à l'église
Saint-Flaive.
L'entrée est gratuite.

Groupe Vocalys
01 34 14 31 59

SPECTACLES

L'enfance de l'art

FESTIVAL PREMIÈRES RENCONTRES



Les premières rencontres de l'enfant avec le spectacle vivant participent à son éveil artistique. Ce festival, piloté par la compagnie ACTA – Agnès Desfosses, propose une quinzaine de spectacles français et étrangers avec des représentations dans quatorze communes du Val d'Oise. À Ermont, ce festival se déroule du dimanche 28 mars au mardi 13 avril et présente quatre spectacles différents.

Grain

Fantaisie poétique et musicale dès 1 an
Par l'Ensemble FA7



Dans cet univers rêvé où se croisent seaux en zinc, flûtes traversières, arbres argentés, un personnage invente des jeux de grains en tous genres et nous invite à l'écoute et à la découverte de gestes anciens. La musique accom-

pagne tous les instants : improvisations, chants de femmes des rizières de la plaine du Pô, œuvres de Wolfgang Amadeus Mozart, Olivier Dejours, Jean-Philippe Rameau...

Dimanche 28 mars à 11 h et 17 h
Espace Jeunesse

Bonheur d'une étoile

Théâtre visuel et musical dès 2 ans
Par le Teatro all'improvviso

Bonheur d'une étoile raconte l'enfance. Dario Moretti peint rapidement, sous nos yeux, de grandes images qui sont reprises par une caméra et projetées sur écran. Les pincesaux, les crayons dansent sur le papier pour donner vie aux portraits des enfants et pour raconter ce

dont ils nous parlent et comment ils le voient. Les mélodies jouées à la harpe leur font des légendes.

Mercredi 31 mars à 10 h 30 et 14 h 30
Théâtre de l'Aventure

Moi seul

Danse, son et images dès 3 ans
Par la C^{ie} ACTA – Agnès Desfosses



Construire une relation, que l'on soit frère et sœur ou que l'on partage le même banc d'école, voilà un apprentissage bien difficile durant l'enfance. La fraternité est ici abordée comme une nécessité heureuse à la construction de soi. Associant le Hip-Hop à des jeux sonores et à des projections d'images, cette composition sensible capte littéralement l'attention des plus petits.

Judi 1^{er} et vendredi 2 avril à 10 h 15 et 14 h 30*
Théâtre de l'Aventure

Petit Ô

Théâtre dès 1 an
Par la C^{ie} Le rideau à sonnettes



Petit Ô, c'est l'histoire de la première fois. Un voyage tendre et drôle au cœur des émotions, des

sensations nouvelles. Trois comédiennes tissent les fils d'un rêve « doux, doux, doux » mêlant jeu, chant et sonorités et invitent petits et grands à franchir les portes de leur imaginaire.

Mardi 13 avril à 10 h 15 et 14 h 30 *
Théâtre de l'Aventure

*Les séances scolaires sont complètes.

Tarifs Festival Premières Rencontres

Tarif individuel : 4 € - Tarif groupe : 2,80 €
À partir de 2 spectacles
Tarif individuel : 2,80 € - Tarif groupe : 2 €

Les aventures de Peer Gynt

Théâtre à voir dès 9 ans

Création par la C^{ie} des pas
D'après la pièce d'Henrik Ibsen



La fabuleuse épopée du jeune Peer Gynt qui part de son village natal à 20 ans et rêve de devenir empereur. Sa devise ? « Être soi-même » en toutes circonstances et considérer la vie comme un jeu où l'on peut à

chaque instant repartir à zéro. C'est un hymne à la liberté, à la poésie et au jeu, un théâtre du monde.

Ermont-sur-Scènes avait déjà accueilli *La Reine des neiges* de la même compagnie en 2008.

Vendredi 19 mars à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 11,50 € ; T.R. : 9,50 € ; Carte : 8 €

On pense à vous

Théâtre et arts plastiques dès 5 ans
Par le Théâtre de Galafronie

Marianne Hansé nous invite à entrer dans une yourte mongole, dans laquelle elle a aménagé son atelier d'artiste, gorgée de couleurs et de figures étonnantes. Au rythme de ses pinceaux et de ses crayons et grâce à une caméra qui projette sa surface de travail sur un écran, elle fait surgir ceux qui habitent sa tête et son cœur : il y a ses amis imaginaires et puis, les vrais dont elle se souvient, sa famille, ses enfants...

Samedi 27 mars à 17 h

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €





LES SCÈNES AUX AMATEURS

Riverains

De Thierry Ardouin

Théâtre par la C^{ie} Lointain Jardin



Quatre personnages, un écrivain public, une étudiante, un agent immo-

bilier et une gérante de bar vivent côte à côte sans se voir jusqu'au jour où un cinquième personnage vient bouleverser le quartier : sans papiers, sans domicile, cette femme venue d'Europe de l'Est bouscule sans le vouloir certitudes et faux-semblants.

Samedi 20 mars à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €



Retrouvez l'ensemble des spectacles d'Erment-sur-Scènes dans la plaquette de saison 2009-2010 et sur le site internet www.ville.ermont.fr.

Horaires des réservations (au théâtre Pierre Fresnay)

Mardi et jeudi : 15h30 - 18h30.
Mercredi : 10h - 12h et 15h - 17h.
Vendredi : 15h30 - 19h.

Les réservations seront fermées du 2 au 8 mars inclus.

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta
95120 Ermont

Un seul numéro : 01 34 44 03 80

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégurier-Lelièvre**

CINÉMA

Plein tarif : 5,20 €

Tarif réduit : titulaires de la carte Erment-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes : **4 €**

Ciné-jeunesse : 2,70 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : 2,30 €

Gainsbourg



© Universal Pictures International France

Biopic de Joann Sfar
Avec Éric Elmosnino, Lucy Gordon, Laetitia Casta...
Durée : 2 h 10

La vie de Gainsbourg, du jeune Lucien Ginsburg dans le Paris occupé des années 1940, jusqu'au poète, compositeur et chanteur célébré dans le monde entier.

Mercredi 3 mars à 18 h & 20 h 45

A Serious Man en V.O.



© Studio Canal

Comédie dramatique de Joël et Ethan Coen
Avec Michael Stuhlbarg, Sari Lennick, Richard Kind...
Durée : 1 h 45

De multiples ennuis familiaux et des chantages au travail tombent sur un professeur de physique déjà perturbé par sa jolie voisine. Pour retrouver du sérieux, il demande conseil à trois rabbins distincts...

Mercredi 10 mars à 18 h & 20 h 45

Complices



© Pyramide Distribution

Thriller de Frédéric Mermoud
Avec Gilbert Melki, Emmanuelle Devos, Nina Meurisse...
Interdit aux moins de 12 ans
Durée : 1 h 33

Dès leur première rencontre, Vincent et Rebecca se sont aimés. Ils sont jeunes et regardent la vie avec insouciance. Pourtant, deux mois plus tard, le corps de Vincent est retrouvé dans le Rhône et Rebecca a disparu. L'inspecteur Hervé Cagan et sa coéquipière Karine Mangin sont chargés de l'enquête. Alors qu'ils remontent le fil de l'histoire d'amour qui liait à la vie à la mort Vincent et Rebecca, Hervé et Karine se retrouvent confrontés aux failles de leurs propres vies...

Mercredi 17 mars à 18 h & 20 h 45

In the air



© Paramount Pictures France

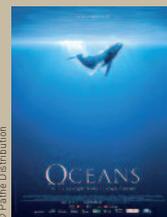
Comédie de Jason Reitman
Avec George Clooney, Anna Kendrick, Jason Bateman...
Durée : 1 h 50

Ryan Bingham est un spécialiste du licenciement à qui les entreprises font appel en temps de crise, et qui fuit tout engagement dans sa

vie privée. Sa rencontre avec deux femmes va le ramener sur terre.

Mercredi 24 mars à 18 h & 20 h 45

Océans



© Pathé Distribution

Documentaire de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud
Durée : 1 h 43

Filer à 10 nœuds au cœur d'un banc de thons en chasse, accompagner les dauphins dans leurs folles cavalcades, nager avec le grand requin blanc épaule contre nageoire... Assister à une projection du film *Océans*, c'est être poisson parmi les poissons.

Mercredi 31 mars à 18 h & 20 h 45

Une exécution ordinaire



© Studio Canal

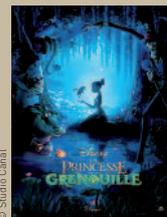
Drame de Marc Dugain
Avec André Dussollier, Marina Hands, Édouard Baer...
Durée : 1h 45

Une jeune médecin urologue et magnétiseuse qui pratique dans un hôpital de la banlieue de Moscou est mariée à un physicien désabusé qui ne survit que grâce à l'amour qui le lie à sa femme. Cette dernière est appelée secrètement à soigner Staline, malade. Le dictateur s'insinue dans le couple. Tour à tour amical et pervers, le monstre livre son art de la terreur comme on ne l'a jamais vu.

Mercredi 7 avril à 18 h & 20 h 45

CINÉ - JEUNESSE

La princesse et la grenouille



© Studio Canal

Film d'animation de Ron Clements, John Musker
Durée : 1 h 37
À voir dès 6 ans

Un conte qui se déroule à la Nouvelle-Orléans, dans le légendaire quartier français, où vit une jeune fille nommée Tiana.

Mercredi 17 mars à 14 h 30

DE L'ÉCOLE À LA SCÈNE EST UN PROJET COMMUN ENTRE LES CLASSES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET DES ARTISTES PROFESSIONNELS POUR FRANCHIR LE PAS QUI SÉPARE L'ÉCOLE DE LA SCÈNE. EN JUIN PROCHAIN, PRÈS DE 200 ÉLÈVES INTERPRÈTERONT, SOUS LA DIRECTION DE SON COMPOSITEUR, OLIVIER PENARD, UNE ŒUVRE VOCALE SPÉCIALEMENT ÉCRITE POUR L'OCCASION : *EUPHONIA*. JULIEN WEILL, DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE MUNICIPAL JACQUES JUTEAU ET INITIATEUR DU PROJET, ET OLIVIER PENARD, COMPOSITEUR ET DIRECTEUR ARTISTIQUE, NOUS PARLENT DE LEUR PROJET.



Plus de 200 élèves participent à la création d'*Euphonia*. Ils sont entourés de musiciens professionnels.

DE L'ÉCOLE À LA SCÈNE

Euphonia, VOTRE ville musicale

En quoi consiste le projet *De l'école à la scène* ?

Julien Weill : La Municipalité d'Ermont développe un projet culturel qui vise à favoriser la rencontre de tous les publics, et en particulier celui de la jeunesse, avec la création artistique. C'est dans ce cadre que le projet *De l'école à la scène* est né. Il a plusieurs objectifs : promouvoir une culture de proximité, rapprocher la création artistique des Ermontois et développer la transversalité des pédagogies artistiques et des pratiques amateurs. Le conservatoire mène depuis de nombreuses années un partenariat actif avec l'Éducation nationale pour faire bénéficier les jeunes ermontois d'actions de sensibilisation en musique ou en théâtre en portant un projet éducatif et artistique ambitieux.

Comment êtes-vous arrivé à la création d'*Euphonia* ?

Julien Weill : Ce projet scénique d'envergure associe un grand nombre de jeunes ermontois à des artistes du spectacle vivant. À la rencontre de la création, de l'interprétation, ce projet permet d'explorer avec les enseignants des établissements scolaires d'autres voies d'apprentissage et d'expres-

sion, tout en portant des valeurs d'intégration et de cohésion. J'ai fait appel à Olivier Penard car je connaissais déjà son travail de qualité par ses créations pour la jeunesse. Je lui ai demandé de créer une œuvre spécialement pour le projet de la ville d'Ermont.

Comment cela se déroule-t-il ?

Olivier Penard : En septembre, je suis intervenu dans plusieurs classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles Maurice Ravel, Victor Hugo et Louis Pasteur. J'étais accompagné de Sonia Olejnik (voir notre article dans le magazine de janvier 2010) et Dominique Dubail, professeure de chant choral et de formation musicale au conservatoire municipal Jacques Juteau. Depuis, ces dernières interviennent régulièrement pour accompagner les enseignants et les enfants dans le travail de l'œuvre (travail vocal, apprentissage du texte...).

Julien Weill : Ce sera la scène du théâtre Pierre Fresnay qui accueillera élèves et artistes pour deux représentations exceptionnelles, les 19 et 20 juin prochains. C'est réellement un travail sur la durée : une année scolaire de préparation ponctuée de rendez-vous mensuels avec tous les partenaires sur la scène du théâtre.

Racontez-nous *Euphonia* ?

Olivier Penard : Je suis parti du texte *Euphonia ou la ville musicale* d'Hector Berlioz. Dans ce texte, Hector Berlioz décrit une ville où tout est basé sur la musique. Je l'ai transcrit en six tableaux. Cécile Fraisse, metteur en scène de la C^{ie} Naganda, nouvellement en résidence sur la ville, met en scène ce spectacle et récitera le texte de Berlioz. Les enfants, accompagnés de l'ensemble vocal féminin du conservatoire et d'Asayo Tron, chanteuse lyrique professionnelle, chanteront des textes de Jacques Prévert et Georges Jean. Un orchestre composé d'un piano, un orgue et des percussions joueront en direct. Pour le reste, nous vous donnons rendez-vous les 19 et 20 juin prochains !

Conservatoire municipal Jacques Juteau

44 rue de Stalingrad

95120 Ermont

01 34 15 51 14

conservatoire@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégorier-Lelièvre**

Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

- SAMU : 15
- SUM Ermont (médecins de garde) :
01 30 30 07 15
- SOS Médecins du Val d'Oise : 01 30 40 12 12

Vétérinaires

nuits, dimanches et jours fériés
Syndicat des Vétérinaires : 08 92 68 99 33

Centre antipoison 01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Pour connaître les coordonnées des pharmacies de garde, contactez le commissariat de police : 01 30 72 66 66.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis Savoie
BP 40083 - 95123 Ermont Cedex
Tél : 01 30 72 38 38 - Fax : 01 34 15 29 92
mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Jeudi et samedi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoints au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont : Lionel Georgin - Permanence en mairie bâtiment B sur rendez-vous au 01 30 72 38 53.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie bâtiment A, le **vendredi 19 mars de 17h30 à 18h.**

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

Rue Saint-Flaive Prolongée
BP 82 - 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 66 66
Ouverture du commissariat et dépôt de plainte
24 h/24

Police municipale intercommunale

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix
Tél. : 01 34 27 24 37 - Fax : 01 39 59 41 35
Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17 h)

- Brigade de soirée
Du lundi au samedi (16 h - 24 h)
Tél. : 06 20 79 84 93 ou 06 18 03 91 35
- Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion 95120 Ermont
Tél. : 01 30 72 94 60 ou 06 19 40 52 37
Fax : 01 30 72 56 93

Lundi : 8 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

Mardi : 8 h - 23 h

Mercredi : 8 h - 19 h 15

Jeudi : 8 h - 19 h 15

Vendredi : 8 h - 19 h 15

Samedi : 8 h - 13 h et 14 h - 18 h 30

Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A les mardis 9 mars et 13 avril 2010

Secteur B les mercredis 10 mars et 14 avril 2010

Secteur C les jeudis 11 mars et 15 avril 2010

Secteur D les vendredis 12 mars et 16 avril 2010

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h.

Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur les sites www.ville-ermont.fr et www.syndicat-emmaude.com.



Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Éco-site

12 rue Marcel Dassault
Parc d'activité des Colonnes
95130 Le Plessis-Bouchard
01 34 11 92 92

Heures d'ouverture jusqu'au 31 mars 2010

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 18 h.

www.syndicat-emmaude.com
contact@syndicat-emmaude.com

Permanences à la Maison de la Justice et du Droit de la Vallée de Montmorency



60 rue de Stalingrad - Ermont.

Tél. : 01 34 44 03 90

Fax : 01 34 44 03 99

Horaires d'ouverture :

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h
du lundi au vendredi

Toutes les permanences sont sur rendez-vous.

Avocats du Barreau de Pontoise :

les mardis de 10 h à 12 h
et les mercredis de 17 h à 19 h.

Juriste pour le Droit et l'Aide aux Victimes :

les mardis de 14 h à 17 h et jeudis de 9 h à 12 h 30.

Psychologue d'aide aux victimes (CIDAV) :

les mardis de 14 h à 17 h.

Notaire :

le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Délégué du médiateur de la République :

les vendredis de 9 h à 12 h (litiges entre particuliers et administration).

Psychologue :

les mercredis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h et les vendredis de 9 h à 12 h 30.

Conciliateur de justice :

un mardi sur deux de 14 h à 17 h.

Médiatrice relations familiales :

les mercredis et jeudis de 9 h à 12 h.

AU FIL DES JOURS

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées.

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

*Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

Naissances

Décembre 2009

- Le 10 : Evan Garrec.
- Le 15 : Adam Gheribi.

- Le 28 : Eva Louis ; Tya Peroumal.
- Le 29 : Ethan Delanoë ; Mathéo Poard.

Janvier

- Le 1^{er} : Mohammed Douci.
- Le 2 : Noah Gannot.
- Le 3 : Kilyan Oligo.
- Le 4 : Benjamin Escoffier.
- Le 8 : Timothée Dias Clerginet.
- Le 9 : Lou Razet.
- Le 13 : Lyssandre Navas Olivé.
- Le 15 : Lenny Bilard.
- Le 18 : Mathyas Bossuet ; Ahmed Mabrouki.
- Le 20 : Youssef Haou ; Livia Sevrain.
- Le 22 : Hassan Delettres - - Yolci.
- Le 23 : Wislande Doirin.
- Le 27 : Lina Rouini.

Mariages

Janvier

- Le 9 : Samir Fouhal et Mabila Kamel ; Adil Houmaine et Asmae Stitou.
- Le 16 : Abdelkarim Saïdani et Hadjer Mokhtari .
- Le 23 : Yves Monier et Mélanie Pancaldi.
- Le 30 : Christian Prost et Isabelle Deshaies.

Décès

Janvier

- Le 12 : Gilles Barbier (55 ans).
- Le 15 : Maurice Malaure (88 ans).

LA TRIBUNE de l'opposition

Justice sociale en Val d'Oise et à Ermont

Le Conseil général du Val d'Oise, dont la majorité est à gauche, a voté récemment un dispositif de contractualisation doté de 50 millions d'euros par an pendant 4 ans avec pour objectif de mieux aider les communes.

Chaque année, une part importante du budget du département du Val d'Oise est consacrée au financement des projets des communes et des structures intercommunales. Dernièrement, à Ermont, le Conseil général a par exemple subventionné le stade de football synthétique, la nouvelle école Jean Jaurès, la gare routière d'Ermont Eaubonne...

La majorité de gauche a décidé d'améliorer le dispositif inégalitaire hérité de la majorité précédente. Auparavant la règle était simple : « premier arrivé, premier servi » ! En résumé, plus une commune était en capacité d'investir, donc riche, plus elle était en capacité de demander des subventions. Ce système créait des disparités entre les communes en fonction de leur capacité d'investissement.

Dorénavant les aides financières du Département sont calculées en fonction de certains critères sociaux et environnementaux. Ainsi, plus une ville a de logements sociaux, plus sa population est jeune et/ou démunie, plus ses ressources sont faibles et plus les subventions départementales seront élevées. La contractualisation va renforcer l'équité, la justice sociale et la solidarité dans le Val d'Oise.

Avec ce nouveau dispositif, notre ville va bénéficier de subventions plus importantes que les années précédentes. Notre commune pourra donc solliciter d'avantage le Conseil général pour obtenir des subventions. Mais cela n'a pas empêché Lionel Georgin, conseiller général UMP d'Ermont, de voter contre une mesure plus favorable pour notre ville ! Quelle justification peut-il avoir, si ce n'est de suivre les consignes et la polémique entretenue par son groupe politique, au détriment des Ermontois et des Valdoisiens ?

Hugues Portelli va encore plus loin que le mutisme de Lionel Georgin, en s'attaquant au projet par voie judiciaire. Faut-il croire que la campagne des sénatoriales a déjà débuté au sein de l'UMP valdoisien ?

La cohérence de la démarche de MM Georgin et Portelli en s'attaquant à un dispositif plus favorable aux Ermontois nous échappe, et pour notre part, nous saluons cette mesure.

Les élus du groupe Générations Ermont

Mathias Trogrlic
Christophe Rodrigues
Estelle Lê
Talal Khiyachi
Marine Gilbert
Alain Fabre

www.generations-ermont.fr
contact@generations-ermont.fr



CLINIQUE CLAUDE BERNARD

9 avenue Louis Armand
95120 ERMONT
01 30 72 33 33

CHIRURGIE

MATERNITE

MEDECINE

ENDOSCOPIE

CENTRE HEMODIALYSE

KINESITHERAPIE REEDUCATION
01-30-72-33-33

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES 01-30-72-35-30

RADIOLOGIE / SCANNER
01-30-72-33-30

URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne
www.clinique-claude-bernard.fr



GAZ SERVICE RAPIDE



Depuis plus de 20 ans

PLOMBERIE - CHAUFFAGE ÉNERGIES RENOUVELABLES

s.a.v

OUVERT
EN AOÛT

CHAFFOTEAUX,
DE DIETRICH,
ELM LEBLANC,
FRISQUET,
SAUNIER ET DUVAL...

DEVIS
GRATUIT



Vente, installation, dépannage, ramonage,
désembouage...

Contrat d'entretien 94 € TTC
Chaudière gaz

01 39 59 26 04

Fax : 01 39 59 67 04

23, rue de Montmorency
95600 EAUBONNE



www.gazservicerapide.com

Centre commercial



Avenue Georges Pompidou 95120 Ermont
Tél : 01.30.72.68.00 S.A.V LIGNE DIRECTE / 01.30.72.68.09

Ouvert du Lundi au Samedi de : 8h30 à 21h

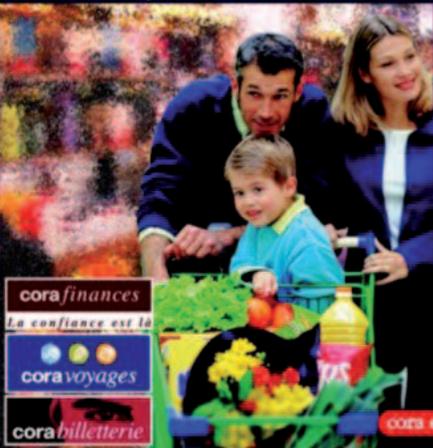


Devenez
un client privilégié !

**Doublez
Vos points le Mardi**

-10% le Jeudi

Sur les produits cora, Kido,
Patrimoine gourmand, Verciel,
Influx, Doméos, Optimalp et
la bijouterie carré d'or.



cora et moi, la confiance est là cora.fr/ermont



Votre partenaire
pour la ville

www.groupe-tfn.com

- Télésurveillance & Télégestion
- Signalisation tricolore et éclairage public
- Dépannages, entretien et rénovation des installations électriques
- Courants forts & courants faibles

24h/24 365j/an

Intervention dans l'heure pour nos clients en cas d'urgence
suite à un accident ou à une panne importante

Siège social - 21 rue de la Marlière - 95200 SARCELLES - tél. 01 39 90 34 12 fax. 01 34 19 94 13



PAUL * Y

PRÊT-À-PORTER

Accessoires - Rayon cuir - Rayon cérémonie
Grande taille - Sport - Ville - Habillé



FEMME

Sym
Betty Barclay
Eva Kayan
Pause Café
Vera Mont
Gil Bret



HOMME

Bruno St Hilaire
Pierre Cardin
Ted Lapidus
Louis Féraud
Burlington
Oxford

Centre Commercial - 95120 ERMONT
Tél. : 01 34 15 27 50 - Site internet : www.paul-y.com

Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9 h

avec le club « Le Bel Âge »

Tous les lundis à 14 h avec le Club des retraités « Tambour Battant »

Tout au long du mois de mars

Étale ta science ! MJC

Mercredi 3

18 h & 20 h 45 : biopic avec *Gainsbourg*. Cinéma Pierre Fresnay

Judi 4

8 h 45 : randonnée à Corbeil-Cerf. Groupe pédestre de la MJC

14 h : concours de tarot. Club des retraités « Tambour Battant »

Du 8 au 26 mars

Printemps des poètes ermontois : spectacles, ateliers, exposition. Médiathèque André Malraux (cf. p. 10)

Du 8 mars au 2 avril

Inscriptions scolaires. Direction de l'Action Éducative

Lundi 8

14 h : conférence *Visages de l'Art* au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Du 9 au 12

Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

9, 19, 23 et 30 mars

18 h - 19 h 30 : ateliers Music-hall. Centres socio-culturels

Mardi 9

14 h : conférence. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 10

10 h 30 : contes pour les 3-5 ans. Médiathèque André Malraux

18 h & 20 h 45 : comédie dramatique avec *A Serious Man* en V.O. Cinéma Pierre Fresnay

Judi 11

6 h 45 : sortie à Corny Brecy puis loto. Club des retraités « Tambour Battant »

14 h : club du livre : *Le Mal de Pierres* de Milena Agus. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

18 h 30 : conférence *Visages de l'Art* au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Samedi 13

19 h : loto. Association paroissiale d'Ermont

Dimanche 14

8 h - 20 h : 1^{er} tour des élections régionales. Élections

8 h 45 : randonnée à Saint-Germain-en-Laye (forêt de Marly). Groupe pédestre de la MJC

Lundi 15

14 h : conférence *Visages de l'Art* au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Mardi 16

14 h 15 : opérette d'Oscar Strauss *Les 3 valse* au théâtre d'Enghien-les-Bains. Club « Le Bel Âge »

Mercredi 17

14 h 30 : film d'animation à voir dès 6 ans avec *La princesse et la grenouille*. Cinéma Pierre Fresnay

18 h & 20 h 45 : thriller avec *Complices*. Cinéma Pierre Fresnay

Judi 18

6 h 30 : sortie au Cateau Cambresis. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

8 h 45 : randonnée à Chars. Groupe pédestre de la MJC

9 h - 12 h : permanence Ami services. CCAS

18 h 30 : conférence trAnspoRT CONTEMPORAIN sur la ville de Lisbonne à la médiathèque André Malraux. Action Culturelle

Vendredi 19

Visite-conférence du Palais de la Porte-Dorée dans le cadre des *Visages de l'Art*. Sur inscription uniquement. Action Culturelle

20 h 30 : théâtre dès 9 ans avec *Les aventures de Peer Gynt* au théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes

20 h 30 : *Les ateliers de M. Turcaud*, à la MJC. Service municipal du Développement Durable

Samedi 20

10 h : *Les ateliers de M. Turcaud*. Service municipal du Développement Durable

19 h - 23 h : *Nuit de l'eau* à la piscine municipale Marcellin Berthelot. Direction de la Jeunesse et des Sports

20 h 30 : théâtre avec *Riverains* au théâtre de l'Aventure dans le cadre des *Scènes aux amateurs*. Ermont-sur-Scènes

Dimanche 21

8 h - 20 h : 2^e tour des élections régionales. Élections

16 h : chanson avec *Viel chante Brel* au théâtre Pierre Fresnay, dans le cadre du Printemps des poètes. Ermont-sur-Scènes

Lundi 22

14 h : conférence *Visages de l'Art* au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Mardi 23

10 h 30 : visite des cuisines et repas gastronomique au lycée hôtelier J. Drouant à Paris (17^e). Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 24

9 h 30 : contes pour les 6 ans et plus. Bibliothèque annexe *Les Passerelles*

18 h & 20 h 45 : comédie avec *In the air*. Cinéma Pierre Fresnay

20 h 45 : séance publique du conseil municipal, en mairie, bâtiment B, salle Jacques Berthod

Judi 25

Visite-conférence du musée du Louvre dans le cadre des *Visages de l'Art*. Sur inscription uniquement. Action Culturelle

12 h : buffet campagnard au complexe sportif Raoul Dautry. Club des retraités « Tambour Battant »

Samedi 27

17 h : théâtre et arts plastiques avec *On pense à vous* au théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes

18 h : prestation *Les élèves font leur scène* à la chapelle de Cernay. Conservatoire municipal Jacques Juteau

Du 28 mars au 13 avril

Festival *Premières Rencontres*, biennale européenne en Val d'Oise (cf. p. 22)

Dimanche 28

8 h 45 : randonnée à Fleurines (forêt d'Halatte). Groupe pédestre de la MJC

11 h & 17 h : fantaisie poétique et musicale dès 1 an avec *Grain* à l'Espace Jeunesse, dans le cadre du Festival *Premières Rencontres*. Ermont-sur-Scènes

Lundi 29

14 h : conférence *Les jardins du XIX^e siècle* au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Mardi 30

14 h : conférence *La place de la femme dans l'art aux XIX^e et XX^e siècles : progrès ou régression ?* Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 31

10 h 30 & 14 h 30 : théâtre visuel et musique en direct à voir dès 2 ans avec *Bonheur d'une étoile* au théâtre de l'Aventure, dans le cadre du *Festival Premières Rencontres*. Ermont-sur-Scènes

18 h & 20 h 45 : documentaire avec *Océans*. Cinéma Pierre Fresnay

Associations

- > Association paroissiale d'Ermont
01 34 14 29 01
- > Ami Services
01 39 59 22 33
- > Club des retraités « Tambour Battant »
01 34 15 40 72
- > Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui »
01 34 15 35 27
- > Club « Le Bel Âge »
01 34 15 71 45
- > Groupe pédestre de la MJC
01 34 13 76 65
- > Maison des jeunes et de la culture
01 34 15 73 31

Services municipaux

- > Action Culturelle
01 30 72 37 11
- > Action Éducative
01 30 72 38 32
- > Bibliothèque "Les Passerelles"
01 34 14 97 32
- > Centre socio-culturel des Chênes
01 34 14 32 65
- > Centre socio-culturel François Rude - Espace Rebuffat
01 34 44 24 60
- > Communication, Information, Documentation & Archives
01 30 72 38 27
- > Conservatoire Jacques Juteau
01 34 15 51 14
- > Développement durable
01 30 72 38 52
- > École de théâtre
01 30 72 52 94
- > Ermont-sur-Scènes (théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure)
01 34 44 03 80
- > État civil/Élections
01 30 72 38 38
- > Jeunesse 01 34 44 10 30
- Point Cyb
01 34 44 10 35
- Espace Loisirs Jeunes
01 34 44 10 36
- Point Information Jeunesse
01 34 44 27 30
- CMEJ
01 34 44 10 33
- > Médiathèque André Malraux
01 34 44 19 99
- > Petite Enfance et Prévention Santé
01 30 72 37 95
- > PLU
01 30 72 37 18
- > Police municipale intercommunale
01 30 72 94 60
- > Politique de la Ville et de la Vie de Quartier
01 30 72 38 21
- > Relations Publiques 01 30 72 38 28
- > Services Techniques municipaux
01 30 72 31 90
- > Sports 01 34 44 10 30
- > Urbanisme 01 30 72 38 53

Établissements publics

- > Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
01 30 72 38 50
- > Communauté d'agglomération Val-et-Forêt
01 34 44 82 00
- > Syndicat Émeraude
01 34 11 92 92